

CHS-CT

DU 03/12/2013

Ce mardi 3 décembre 2013 devait se tenir le dernier CHS-CT de l'année. Les Organisations Syndicales siégeantes ont décidé unanimement de boycotter cette instance. En effet, le non respect des engagements pris par la DDFIP du Var et la poursuite de la non prise en compte des problèmes liés à l'amiante, comme en atteste la situation intolérable du site de Vert Coteau, nous ont amené à réagir vivement pour dénoncer la responsabilité de la DDFIP du Var et de la DGFIP.

Pendant que certains de nos collègues lisaient la liminaire commune de boycott (en PJ) à Messieurs ROBERT, CESTER, MOULINIER et SCHIAVO, une autre équipe montait au même moment à la demande des agents sur le site de Vert Coteau, afin de les soutenir. En effet, la présence d'amiante dans les dalles de sols (et colle) en état dégradé présentant un danger grave et imminent pour la santé des agents, un droit de retrait a été déposé.

En 2008, l'entreprise chargée d'inspecter ce site a mentionné dans son rapport que le retrait des dalles était urgent et non différé. De plus, la réglementation impose une surveillance des matériaux dégradés tous les 3 ans, en attente de traitement.

A ce jour, malgré de nombreuses promesses, rien n'a été entrepris. Des contraintes budgétaires ont différé ces travaux pourtant impératifs, au détriment de la santé des agents.

M. Le Directeur n'ayant pas souhaité se déplacer à Vert Coteau, de nombreux agents du site, accompagnés des représentants du personnel, se sont rendus sur les lieux de la réunion, afin de faire part à la direction de leurs angoisses face à ce problème d'amiante, ainsi que des conditions de travail déplorables dans lesquelles ils sont contraints d'exercer leurs missions.

Malgré cet exposé, l'administration n'a pris que 2 engagements :

- la constatation d'un énième état des lieux dès la semaine prochaine,
- la réalisation d'un projet de réhabilitation et restructuration des lieux au 1^{er} semestre 2014.

Mais quel sera le délai de traitement de cette demande ? Et quelles seront les solutions envisagées en cas de nouveau refus de financement de Paris ?

Et, surtout, qu'en est-il des agents, ces êtres humains qui travaillent depuis de nombreuses années dans des conditions dont on sait pertinemment que les effets se feront sentir à long terme !

Autant de questions fondamentales pour lesquelles les OS ont donc boycotté ce CHS-CT

FO premier syndicat dans la fonction publique d'Etat

Permanentés Sophie DEGEILH et Silvia AUTRAN

Secrétaire Départemental : Frédéric BRES

Local syndical DDFIP Place Besagne : 04 94 03 82 90 Port 06 88 37 36 97

fo.ddfip83@dgfip.finances.gouv.fr

FO DGFIP, LE SYNDICAT LIBRE ET INDEPENDANT.

FO premier syndicat dans la fonction publique d'Etat

Permanentés Sophie DEGEILH et Silvia AUTRAN

Secrétaire Départemental : Frédéric BRES

Local syndical DDFiP Place Besagne : 04 94 03 82 90 Port 06 88 37 36 97

fo.ddfip83@dgfip.finances.gouv.fr

FO DGFIP, LE SYNDICAT LIBRE ET INDEPENDANT.